

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 9045 Société : 43064

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SKIRÉ DJ. CHAKIB

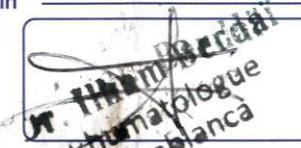
Date de naissance : 20/06/58

Adresse : Romandie II tout ce qui est Cela

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/07/2010

Nom et prénom du malade : Lehbabi Khalid Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection à l'huméroscapulaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

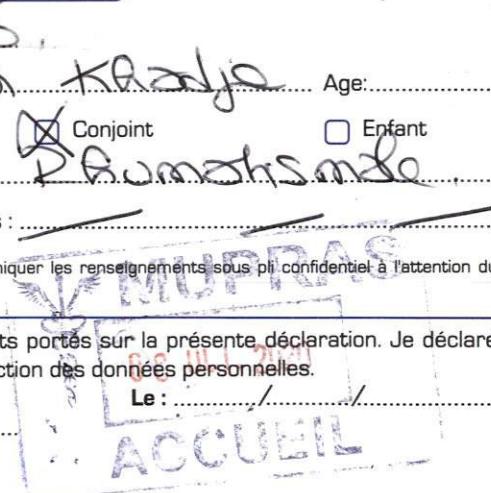
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08-09-2020			69	<i>M. Ilyam Bencheikh Rhumatologue Casablanca</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LAHIBI</i>	10/09/20	49,60

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Spécialiste en Imagerie Médicale 4, Rue Hassan II Casablanca Tél: 0522 25 85 08</i>	10/09/2020	800	800

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS-DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	Determination du coefficient masticatoire			
	H	25533412	21433552	Montants des soins
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	

(Création, remont, adjonction)				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

RDV (15)

IE DU MAROC
RE DE LA SANTE
ATION MEDICALE CASA-ANFA
HOSPITALIER REGIONAL
Y YOUSSEF



المملكة المغربية
وزارة الصحة
المندوبية الطبية للبيضاء آنفا
المركز الاستشفائي الجهوي مولاي يوسف

Khadja
Bhalil

ORDONNANCE

16/07/2020

1) Lumbostat

(attitude sedative)



Signerait 6

2) Flexibnic

1cp/j x 2 mois

PPV: 49,60 DH
LOT: 20D06
EXP: 04/2023

3) Perdar

100 000 UI

1 ampoule à Boire J1 J15 J30

1 flacon de 1at

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION MÉDICALE CASA-ANEA
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL
MOULAY YOUSSEF

المملكة المغربية
وزارة الصحة
سلوية الطيبة الدار البيضاء - آسما
المركز الاستشفائي الإقليمي
مولاي يوسف

Lehbat
~~Khadig~~

ORDONNANCE

Date : 9-07-2020.

Rx rockis bombaire
FP.

Rx goutoux FP.

Dr. Ilhem Berdai
Rhumatologue
Casablanca

Dr. Hassan BENJELLOUN
Spécialiste en Imagerie Médicale
4, Rue Soukra - Casablanca
Tél. 0522.50.07.07

RDV 1 semaine

Lekhba

Khalid

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DÉLÉGATION MÉDICALE CASA-ANFA
CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL
MOULAY YOUSSEF

المملكة المغربية
وزارة الصحة

بureau الطبي للدار البيضاء - أنفا
مركز الاستشارة الإقليمي
مولاي يوسف

ORDONNANCE

Date:

9-07-2020

NFS + DQ

JS

CPR

Dosage à la 250HD

M. Ilyam Berdai
Rhumatologue
Casablanca



Rés. Masurel, Rue Socrate, immeuble C N° 4-10 Casablanca
Tél.: 0522 23 36 03 / 0522 23 34 65 - Fax: 0522 25 85 08
Email: labo.socrate@menara.ma

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA
SCANNER - IRM
CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE

Dr. K.BELYAMANI

Dr. Z.TAZI CHAOUI

Dr. H.BENGELLOUN

CASABLANCA LE, 10/07/2020

Reçu N° 200710019

Mou Mme : LAHBABI KHADIJA

Examen(s) demandé(s) :

R/LOMBAIRE FACE ET PROFIL

GENOUX FACE PROFIL

Soit un montant total de : **800.00** DHS

Arretée le présent reçu à la somme de :

HUIT CENTS DIRHAMS

Dr. Hassen BENELLOUN
Spécialiste d'Imagerie Médicale
4, Rue Socrate Casablanca
Tél : 022 39 07 07

4 Rue socrate, (Rond point Romandie) Casablanca Tel : 022 39 07 07
Fax 022 39 03 03 Patente 35806746-I.F: 01031212- W.B :0460101149923

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES SOCRATE

Résidence Masurel ,Angle Rue Socrate et Bd Yacoub EL Mansour IMM C N°4 –
CASABLANCA

Tél : 0522 23 36 03. Fax : 0522 25 85 08 - PATENTE : 35804986- CNSS : 6478417
BP 19078021211 507790200 18 18. AGENCE YACOUB EL MANSOUR CASABLANCA
IF 44409091 ICE 000114556000027 INP 0093001964

Dr. Abdellatif LOUDGHIRI

Pharmacien Biologiste

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

Bactériologie–Biochimie–Hématologie
Mycologie - Parasitologie – Virologie

FACTURE N° : 200003533

CASABLANCA le 10-07-2020

Mme Khadija LAHBABI

Demande N° 200710A014

Numéro de l'adhérent :

Numéro de prise en charge :

Date de l'examen : 10-07-2020

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sang	E25	E
	Vitamine D 25-OH (D2+D3)	B450	B
0216	Numération formule	B80	B
0223	VS	B30	B
0370	CRP	B100	B

Total des B : 660

TOTAL DOSSIER : 909.40DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : neuf cent neuf dirhams quarante centimes

LABOSOCRATE
Rés. Masurel, Rue Socrate, Immeuble 104 - 20000 Casablanca
Tél.: 0522 23 36 03 / 0522 25 3465 - Fax: 0522 25 45 08
Email : labo.socrate@menara.ma / labo.socrate@menara.ma

GROUPÉ RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

SCANNER - IRM

- ECHOGRAPHIE
- DOPPLER - DOPPLER ENERGIE
- RADIOLOGIE DENTAIRE



- SENOLOGIE
- STEREOTAXIE MAMMAIRE
- RADIODIAGNOSTIC

Centre d'imagerie médicale

Dr. K. Belyamani

Dr. H. Bengelloun

Dr. Z. Tazi chaoui

29/07/2020

PATIENT

LAHBABI KHADIJA

MEDECIN TRAITANT

OSTEODENSITOMETRIE :

La densité minérale osseuse lombaire moyenne est à 0,975g/cm² avec Zscore à -1,3 et Tscore à -1,8 classant cette patiente dans le cadre d'une ostéopénie selon la classification de l'OMS.

Au niveau des cols fémoraux, la densité minérale osseuse moyenne est à 0,816g/cm² avec Zscore à -0,8 et Tscore à -1,6 classant cette patiente dans le cadre d'une ostéopénie selon la classification de l'OMS.

Au niveau de l'avant bras, la densité minérale osseuse moyenne est à 0,838g/cm² avec Zscore à -0,4 et Tscore à -0,6 classant cette patiente dans le cadre de la normale selon la classification de l'OMS.

DR. H. BENGELOUN

Code Patient : A200740016
Date de l'examen : 10-07-2020

Saisie le 10-07-2020 17:44

Mme Khadija LAHBABI

Réf : 200710A014

Prescription :

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automate Sysmex XN-550)

NUMERATION

Leucocytes :	6 210	/mm ³	(3 900–10 200)
Hématies :	4.72	10 ¹² /mm ³	(3.90–5.40)
Hémoglobine :	10.90	g/100mL	(12.00–15.60)
Hématocrite :	34.8	%	(35.5–45.5)
VGM :	74	μ3	(80–99)
TCMH :	23.1	pg	(27.0–33.5)
CCMH :	31.3	%	(30.0–36.0)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles :	52.8	%	
Soit:	3 279	mm ³	(1 500–7 700)
Polynucléaires Eosinophiles :	1.3	%	
Soit:	80.7	mm ³	(20.0–500.0)
Polynucléaires Basophiles :	0.3	%	
Soit:	18.6	mm ³	(0.0–200.0)
Lymphocytes :	36.9	%	
Soit:	2 291.5	mm ³	(1 200.0–6 000.0)
Monocytes :	8.7	%	
Soit:	540.3	mm ³	(100.0–900.0)
Plaquettes :	293 000	mm ³	(150 000–370 000)


LABOSOCRATE
Rés. Masurel, Rue Socrate, Imm C N°4 - 20 000 Casablanca
Tél: 0522 23 36 03 / 05 22 23 34 65 - Fax 05 22 25 85 08
Email : labo.socrate@menara.ma - Patente 35807802

200710A014 – Mme Khadija LAHBABI
Date de l'examen : 10-07-2020

VITESSE DE SEDIMENTATION

Technique automatisée corrélée à la méthode de Westergreen

VS 1ère heure	13 mm	(0-10)
VS 2ième heure	29 mm	(0-30)

BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP)	0.3 mg/L	(<5.0)
25-OH-Vitamine D (D2+D3) (Dosage ELISA sur ELECSYS 2010 Roche)	13.4 ng/ml 33.5 nmol/l	(30.0–80.0) (75.0–200.0)



LAZO SOCRATE
Rés. Masurel, Rue Socrate Imm C N°4 - 20 000 Casablanca
Tél.: 0522 23 26 03 / 0522 23 34 65 - Fax 0522 25 85 08
Email: labo.socrate@menara.ma

Dossier validé biologiquement par : Docteur Abdellatif LOUDGHIRI

Page 2 sur 2